Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 022-212201537-20251124-D2025_71-DE

CITÉ DE
Moncontour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des CÔTES D'ARMOR
Commune de MONCONTOUR

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

Nombre de conseillers :	
En exercice	15
Présents	9
Votants	10

Le vingt-quatre novembre deux mil vingt-cinq, les membres du Conseil Municipal se réunissent à la Mairie de Moncontour sous la présidence de Mme MILLORIT Anne-Gaud, Maire.

Sont présents : Anne-Gaud MILLORIT, Maële LASKAR, Sophie FRAVAL, Mickaël TARDIVEL, Julie GAUDIN, Karel VAN DAELE, Vassili OLLIVRO, Nicolas PINCHON, Michel SAUVÉ.

Absents : Enguerrand ROUZIC, Fanny PROCUREUR donne pouvoir à Julie GAUDIN, Eliott RUFFET, Irène AUPETIT, Jérémie BARREAU, Claire BIDET.

Secrétaire de séance : Maële LASKAR

D2025-71 : Tarifs du repas des aînés

Il est proposé que les personnes concernées par le « Repas des Ainés 2025 » reçoivent une invitation distribuée par les conseillers municipaux. La liste électorale servira de base pour l'invitation mais toutes les personnes ayant plus de 70 ans et souhaitant bénéficier de ce repas pourront se faire connaitre auprès de la mairie.

Le repas aura lieu le mercredi 10 décembre 2025 à la cantine de l'école. Le repas sera préparé par les agents de la restauration scolaire et servi par les élus.

Les personnes invitées par les bénéficiaires devront informer la mairie avant le 1er décembre 2025 et s'acquitteront de la somme de 18 € / repas.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix, soit 10 pour :

- D'approuver l'organisation du repas des aînés
- De valider le montant de 18€ par montant

Anne-Gaud MILLORIT
Présidente

Maële LASKAR
Secrétaire